

Education aux médias

## Etre parents aujourd'hui dans la **société de l'information**

*Pour reprendre l'un des slogans de la marque à la pomme, « Say hello to Enjeux e-medias ». Cette nouvelle association, dont fait partie la FCPE, a pour vocation de défendre le droit des citoyens à une information de qualité, pluraliste et indépendante. Pouvoirs publics et industries de contenus doivent se tenir à carreau.*

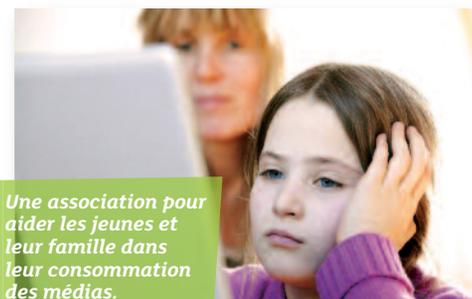
**A**ux Etats-Unis, au cœur de la Silicon Valley, là où sont regroupées toutes les entreprises de haute technologie du pays, et notamment celles qui développent les nouveaux logiciels ou services Internet, il existe une école privée un peu spéciale, dans laquelle tous les cadres inscrivent leur enfant... Son programme pédagogique ? Pas d'écrans avant 10 ans pour ne pas mettre un frein à leur créativité ! Voici un argument de poids pour Christian Gautellier, des Ceméa\*, qui assure la présidence d'une toute nouvelle association : Enjeux e-medias.

Dans le cadre de la refondation de l'école, quatre partenaires historiques, les Ceméa, les Francas, la Ligue de l'enseignement et

la FCPE ont voulu mettre leurs moyens en commun sur une question fondamentale : être parents aujourd'hui dans la société de l'information. Elles se sont fixé notamment trois grandes missions : interpellier les décideurs et les éditeurs de programmes sur les contenus diffusés ; guider les jeunes et les familles dans leur consommation des médias et des outils numériques ; mettre en place des actions d'éducation aux médias dans les espaces éducatifs.

### Inculquer les bonnes pratiques

« Aujourd'hui, des espaces de concertation sont mis en place, soit à l'initiative des éditeurs de programmes, soit par les pouvoirs publics, sur ce grand enjeu. Les associations éducatives doivent absolument y être conviées et c'est le premier grand objectif d'Enjeux e-medias, explique Christian Gautellier. La société civile a son mot à dire, doit les interpellier, critiquer leurs projets, les dénoncer parfois, faire des contre-propositions, sur le respect des droits de l'enfant ». Concrètement, l'association entend que les chaînes de télévision, les plateformes internationales comme Dailymotion, Google ou Facebook, les opérateurs de téléphonie mobile montrent patte blanche quand ils développent de nouveaux produits. Autrement dit respecter la Convention internationale des droits de l'enfant. Ce peut être une bataille de longue haleine, comme imposer le droit au déréférencement. N'importe quel citoyen devrait pouvoir demander que des données



*Une association pour aider les jeunes et leur famille dans leur consommation des médias.*

personnelles le concernant soient effacées d'un compte Facebook par exemple. « L'autre grand rôle que nous avons à jouer, poursuit Christian Gautellier, c'est un rôle d'accompagnateur. A nous aussi de sensibiliser les parents et les jeunes face aux risques encourus. » Contrairement au discours ambiant qui pointe souvent les parents du doigt, les décrivant comme étant dépassés, Enjeux e-medias mise sur leur capacité à inculquer les bonnes pratiques à leurs enfants. « Certes, les jeunes maîtrisent peut-être beaucoup mieux que certains adultes le côté technique, mais sur les enjeux d'éthique, de droit ou de respect, tous les parents sont en mesure de leur donner des clés, des repères pour qu'ils prennent du recul et adoptent un comportement citoyen ». Bonne nouvelle : cette éducation aux médias, fondamentale, a été inscrite dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'école. Le ministère de l'Education nationale devra compter avec Enjeux e-medias !

**Alexandra Defresne**

*\*Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active*

### Recherche parents volontaires !

*Enjeux e-medias a besoin de recueillir l'avis des parents sur les usages des médias par les enfants et la famille (télévision, radio, Internet...). L'association constitue un panel de volontaires. Si vous êtes prêts à répondre à des enquêtes initiées par l'association sur la qualité de certains programmes, merci d'adresser un mail à [fcpe@fcpe.asso.fr](mailto:fcpe@fcpe.asso.fr) avec vos coordonnées en indiquant "Enjeux e-medias". Les parents volontaires pourront par ailleurs avertir Enjeux e-medias sur des contenus qui les ont choqués ou qu'ils plébiscitent. Toutes ces données permettront à l'association d'interpeller les instances ad hoc sur des problèmes récurrents.*